

GESTION DES PROCEDURES DOUANIERES

OBJECTIF DE FORMATION

Respecter les obligations déclaratives douanières dans les échanges internationaux

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Maîtriser les procédures de dédouanement (à l'import et à l'export), et savoir utiliser les documents douaniers pour le paiement des droits et taxes sur les marchandises

Comprendre le fonctionnement du dédouanement communautaire

Appréhender l'impact des informations servant à l'application de la réglementation douanière (code douanier des marchandises, origine « made in » et préférentielle à destination, valeur de taxation pour le calcul des droits et taxes)

Préciser la responsabilité de l'entreprise / du transitaire vis-à-vis du dédouanement (paiement des droits et taxes / conformité des documents).

Se poser les questions pertinentes avant tout dédouanement

Savoir où trouver les informations nécessaires pour un dédouanement

PUBLIC

Responsable Logistique / Responsable et assistant import / Acheteur / Commercial / Gestionnaire import/export / Etc...

PRE REQUIS

Il est recommandé d'avoir des notions en import / export

EFFECTIF / NOMBRE DE PARTICIPANTS

Effectif minimum : 4 personnes

CONTENU / PROGRAMME DEVELOPPE

- **Cadre et mission de la Douane**
 - Missions de la Douane.
 - Impact de l'environnement international sur ces missions.
 - Le nouveau Code des Douanes de l'Union, le CDU.
 - Le statut de l'OEA
 - Les changements notables du nouveau CDU
- **L'obligation de dédouaner ses marchandises lors des opérations avec les pays tiers**
 - La conduite en douane
 - Les étapes du dédouanement
 - Comment dédouaner : Delta
 - Les intervenants
 - Les responsabilités des intervenants.
 - Le POA
 - Les pré-requis
 - Procédure
- **Les fondamentaux douaniers**
 - Les 3 éléments
 - ✓ L'espèce tarifaire et son outil le RTC
 - ✓ La valeur
 - ✓ L'origine : préférentielle et non préférentielle. Le RCO - L'EA
 - ✓ Les documents prouvant l'origine.
 - Revue des régimes douaniers
 - ✓ Régime douaniers à l'Import
 - ✓ Régimes douaniers à l'Export
 - Le DAU
 - ✓ Présentation
 - ✓ Rôle
 - ✓ Fonctions

PR

.../...

- **Dédouaner ses marchandises à l'Export**
 - La conduite en douane.
 - La procédure ECS – Export Control System
 - Intégrer les réglementations relatives au produit (Biens à double usage, contingents, quotas...)
 - Les documents à fournir pour dédouaner à l'Export.
 - La portée de ces documents.
 - Assigner un régime douanier : L'Exportation en simple sortie.
 - Assigner un régime douanier : Les régimes de Transit
 - Assigner un régime douanier : Les régimes particuliers
 - Assigner un régime douanier : Le régime de l'Entrepôt.
 - Le document douanier justificatif.
- **Dédouaner ses marchandises à l'Import**
 - La conduite en douane
 - La procédure ICS – Import Control System.
 - Intégrer les réglementations relatives au produit (Biens à double usage, contingents, quotas...)
 - Le dédouanement Import et ses documents.
 - La portée de ces documents.
 - Que faire en cas d'absence de documents pour le dédouanement ?
 - La valeur en douane à l'Importation : savoir la calculer.
 - Assigner un régime douanier à l'Import : La Mise en Libre Pratique et La Mise à la Consommation.
 - Assigner un régime douanier : Les régimes de transit.
 - Assigner un régime douanier : Les régimes particuliers.
 - Assigner un régime douanier : le régime de l'entrepôt.
 - Les différents modes de règlement des droits et taxes.
 - Les documents douaniers justificatifs.
 - La procédure AI2

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode active adaptée à la formation des adultes
Apports théoriques - Etudes de cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Vidéo projecteur
Support de cours
Etudes de cas

SUIVI / EVALUATION

Test de connaissances avant / après formation
Enquête de satisfaction finale

VALIDATION / SANCTION

Attestation de fin de formation remise à chaque participant

ASSIDUITE

Fiche d'émargement par demi-journée (stagiaire / formateur)
Attestation de fin de formation co-signée par l'Organisme de Formation et le participant au stage

ORGANISATION

Formation INTER ENTREPRISE, dispensée en PRESENTIEL exclusivement

INTERVENANT

Tout formateur ayant les compétences requises.

DUREE

DEUX journées pleines soit un total de 14 heures de formation



.../...

DATES (date limite d'inscription : nous consulter)

Les 12 et 13 mai 2020 **OU** les 16 et 17 novembre 2020 **OU** les 17 et 18 mai 2021

COUT

690 euros nets de taxe (*organisme non assujetti à la T.V.A. pour ses activités de formation*)

LIEU DE LA FORMATION (locaux accessibles aux personnes en situation de handicap)

Selon l'origine géographique des personnes inscrites, le lieu de déroulement est :

CAMPUS CONSULAIRE – Zone Industrielle Nord – 11, rue Philippe Lebon – 87280 LIMOGES

Ou CAMPUS INISUP – 25, Avenue Edouard Herriot – 19109 BRIVE

Ou CCI DE LA CREUSE – Maison de l'Economie – 8 Avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

○○○

PR